

News ! de la Coopération luxembourgeoise

Notre monde, notre dignité, notre avenir

« Notre monde, notre dignité, notre avenir », c'est la devise de l'Année européenne pour le développement en 2015. Cette devise est tout un programme pour le monde d'aujourd'hui et de demain pris dans la globalisation. Elle affirme la dignité de tous et une approche volontariste, comme le marque le « pour » dans le titre officiel, pour la faire épanouir partout dans le monde.

Si la Décision européenne afférente énumère les objectifs généraux de l'Année européenne et suggère quelques mesures, c'est aux États membres de décliner leur programme.

Au Luxembourg, la Direction de la coopération au développement est chargée de mettre en place ce programme en collaboration étroite avec le Cercle des ONG.

Le ministre de la Coopération, Monsieur Romain Schneider, m'a fait l'honneur de m'appeler à collaborer à l'Année européenne pour le développement en tant qu'« ambassadeur spécial ».

Comme le souligne la Décision du Parlement européen et du Conseil, les objectifs de cette Année européenne sont d'« informer les citoyens de l'Union sur la coopération au développement », d'« encourager la participation directe des citoyens européens » à la coopération au développement et de « sensibiliser aux avantages de la coopération au développement ».

Mais il ne s'agit pas seulement d'information passive dans un domaine spécifique de l'action publique et privée. La politique de coopération influence notre approche globale des problèmes de l'époque. La cohérence



Contenu

Articles

AED 2015 : « Notre monde, notre dignité, notre avenir »	5
Tadjikistan / Afghanistan	3
Sénégal / Mali	4
Laos	5
Les limites de l'humanitaire	5

En bref

Visite du CITIM	2
Journée mondiale du réfugié	3
Mission au Soudan du Sud	4
Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA	5

Visite du CITIM

Le 26 juin, le ministre Romain Schneider s'est rendu au « Centre d'Information Tiers Monde » (CITIM) où il a rencontré Monsieur Richard Graf, président de l'ASTM ainsi que ses collaborateurs. A cette occasion, le ministre a pu faire le point sur les activités de l'ASTM dans le cadre de leur accord-cadre de sensibilisation et de développement.

Le CITIM propose une documentation spécialisée sur les pays du Sud, les rapports Nord-Sud et le développement humain. Ce centre de ressources sert non seulement à sensibiliser les jeunes mais aussi le grand public aux thématiques du développement.

exige que les autres politiques de l'Europe et des Etats membres soient au diapason de la lutte contre la pauvreté dans le monde. Cette exigence doit peser de tout son poids dans l'élaboration de nouveaux objectifs du millénaire après 2015. Il faut souhaiter que ces objectifs, en train d'être élaborés à l'ONU, fassent l'objet d'un large débat au Luxembourg. L'Année européenne peut y contribuer.

Ayant été pendant presque quinze ans (de 1999 à 2013) membre de la commission parlementaire en charge de la politique luxembourgeoise de la coopération, dont neuf comme président, j'ai pu pendant toutes ces années accompagner l'effort sans cesse croissant de notre pays pour contribuer au développement et à la lutte contre la pauvreté dans le monde. En même temps, les efforts pour la cohérence des politiques au niveau luxembourgeois se sont développés par la mise en place d'un comité interministériel. La loi afférente a été complétée et précisée. La sensibilisation du public est devenue un objectif de la politique de coopération. La collaboration entre l'Etat et le Cercle des ONG s'est imposée comme un élément important de participation de la société civile à la politique publique de coopération. Celle-ci, à son tour, évolue en fonction de conditions changeantes dans les pays partenaires et des défis internationaux.

Malgré un copieux rapport annuel, notre politique de coopération est trop peu connue du grand public. L'Année européenne pour le développement veut mieux la faire connaître. Nous voulons mettre en place un programme



d'activités intelligentes et participatives, sur le plan de la réflexion critique et de la culture, propres à éveiller l'intérêt du grand public pour notre action avec nos partenaires en Afrique, en Asie et en Amérique pour améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

Inventaire et prospective, information et participation, politique européenne et nationale, Etat et société civile – voilà les maîtres mots qui nous guident dans la mise en place d'une Année européenne pour le développement 2015 chaleureuse et conviviale.

Ben Fayot

Ambassadeur spécial pour l'Année européenne pour le développement 2015



La coopération luxembourgeoise dans la région frontalière du Tadjikistan et de l'Afghanistan

En décembre 2011, la Coopération luxembourgeoise a signé avec la fondation allemande PATRIP (Pakistan-Afghanistan-Tadjikistan Regional Integration Programme) un « *Memorandum of Understanding* » (MOU), lui permettant de financer des projets de développement dans la région frontalière de l'Afghanistan et du Tadjikistan. Dans une première phase (Phase 1), de décembre 2011 à décembre 2013, 1,6 millions d'euros ont été déboursés. Cette première phase a permis le développement d'un réseau d'eau potable dans 28 villages (18 villages afghans et 10 village tadjik), ainsi que la construction de 627 latrines et 14 latrines biodégradables. La mise en œuvre de ces travaux a été réalisée par l'ONG danoise Mission East, ainsi que la communauté des villageois, qui est responsable de l'entretien et des petits travaux. Parallèlement, Mission East fait également un travail de sensibilisation et d'information sur l'hygiène et la bonne utilisation de l'eau, réduisant considérablement les risques de maladie liés à l'hygiène (diarrhée infantile p.ex).

La deuxième phase a débuté début 2014 et se terminera fin 2017. Elle a été financée à hauteur de 3 millions d'euros et constitue la continuation de la première phase. 28 nouveaux villages sont concernés par ces projets (14 villages en Afghanistan et 14 villages au Tadjikistan). La nouveauté de cette deuxième phase consiste en l'élaboration de mesures pour la réduction des risques de catastrophes naturelles (protection contre les avalanches et les chutes de pierres, risques d'érosion, mise en place de panneaux de signalisation, etc...) aussi bien pour les 28 villages de la phase 1 que pour les 28 nouveaux villages de la phase 2.

En tout, 30 332 personnes vont bénéficier des travaux de Mission East dans 48 villages.

Une récente mission commune a permis de constater sur place les progrès réalisés et de rencontrer les responsables locaux.

Journée mondiale du réfugié

A l'occasion de la Journée mondiale du réfugié le 20 juin, la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire, en collaboration avec l'UNHCR, a aménagé un stand d'informations dans le hall central de la Gare de Luxembourg. Ce stand a permis de découvrir les derniers projets conçus par des sociétés privées luxembourgeoises pour soutenir les opérations de l'UNHCR en faveur des réfugiés dans le monde. Cet événement a été centré sur le rôle du Luxembourg en tant que donateur de l'UNHCR, à la fois à travers des contributions financières et la fourniture de nouvelles technologies.

Toute la journée, un système mobile de télécommunication par satellite du projet emergency.lu a été installé devant l'entrée de la gare. Cette technologie permet d'améliorer la coordination de l'aide humanitaire et la conception des camps de réfugiés.





Les ministres Schneider et Bâ à la Commission de partenariat

Mission au Sud-Soudan

Du 10 au 18 juin 2014, Gilles Hoffmann du desk emergency.lu était en mission au Sud-Soudan dans le cadre d'une mission du *Emergency Telecommunications Cluster*.

Un système de télécommunication par satellite du projet emergency.lu récemment envoyé à Juba y a été testé avec succès, en étroite collaboration avec le Programme alimentaire mondial et Ericsson Response. Deux autres systèmes, déployés dans différents camps de réfugiés depuis janvier 2012, ont par ailleurs été emballés en vue de leur rapatriement au Luxembourg pour une révision technique.

Commissions de Partenariat au Sénégal et au Mali

Le 2 juin, le Ministre Romain Schneider et Amadou Bâ, Ministre de l'Economie et des Finances de la République du Sénégal, ont coprésidé à Dakar la 10^e Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Sénégal.

La commission a fait le point sur le Programme indicatif de Coopération (PIC) 2012 – 2016, dont les activités ont démarré en septembre 2013 avec une enveloppe budgétaire indicative totale de 67,9 millions d'euros. Le programme se caractérise par un haut niveau d'appropriation par la partie sénégalaise ; les activités sont mises en œuvre en mode exécution nationale, et les dépenses, sans constituer un appui budgétaire, sont inscrites dans le budget national du Sénégal. Les fonds sont traçables à chaque étape de ce processus et sont même identifiables par un papier spécial.

Ce PIC s'inscrit dans une dynamique de consolidation du programme précédent, en continuant l'appui du Luxembourg dans les mêmes secteurs, à savoir l'éducation et la formation professionnelle, la santé de base, la décentralisation, l'éducation citoyenne et l'appui à la société civile, ainsi qu'un appui continu dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Il intègre de même de façon plus inclusive les thèmes transversaux tels que le genre et l'environnement dans ses programmes.

La 7^e Commission de partenariat entre le Luxembourg et le Mali s'est tenue le 3 juin à Bamako. A cause de la crise politique au Mali, elle ne s'était plus réunie depuis janvier 2011. Il s'agissait donc plutôt d'une reprise de contact formel avec le gouvernement malien issu des élections de 2013 que d'une commission de partenariat dans le sens habituel du terme.

La Commission, coprésidée par le Ministre Romain Schneider et par Abdoulaye Diop, ministre des Affaires étrangères, de l'intégration africaine et la Coopération internationale du Mali, a fait le point sur les projets de coopération exécutés dans la suite du PIC II et prolongés en 2013 dans le cadre de la stratégie intérimaire de la coopération luxembourgeoise.

Etant donné la situation exceptionnelle, les activités hors PIC ont aussi été présentées. En effet, parallèlement à la prolongation de ses programmes de développement qui ont été mis en œuvre à travers les entités locales en 2012 et 2013, le Luxembourg a considérablement renforcé le volet « aide humanitaire » de sa coopération. Il a aussi attribué une contribution financière à la préparation des élections de juillet/août 2013. A cela s'ajoutent les contributions en faveur du rétablissement de la paix et de la sécurité.

Aussi bien au Sénégal qu'au Mali, le ministre Schneider a été reçu par le Chef d'Etat et il a eu des entretiens de travail avec les ministres sectoriels.

17 ans de coopération au développement entre le Luxembourg et le Laos



Le 3 juillet, Romain Schneider, ministre de la Coopération et de l'Action humanitaire a reçu Somchith Inthamith, vice-ministre du Plan et de l'Investissement du Laos. Lors de cette rencontre, ils ont fait le bilan de 17 ans de coopération entre le Luxembourg et le Laos, et ont établi les priorités pour les années à venir avec la signature de trois protocoles d'accord.

Le Luxembourg soutient le Laos dans la réalisation des Objectifs du millénaire pour le Développement. Le troisième Programme indicatif de Coopération (PIC) couvre la période de 2011 à 2015 avec un budget de 50 millions d'euros. Les projets et programmes du Luxembourg au Laos se concentrent essentiellement sur le secteur de la santé, de l'éducation, du développement des ressources humaines ainsi que du développement rural intégré.

Les ministres se sont félicités d'une excellente coopération au cours des dernières années. Monsieur Schneider a insisté sur le fait que le Luxembourg veut continuer à soutenir le Laos pour passer du statut de pays moins avancé à celui d'un pays à revenu moyen d'ici 2020. Monsieur Inthamith a tenu à remercier vivement le gouvernement et la population luxembourgeoise de leur soutien au développement du Laos qui a permis d'améliorer considérablement le niveau de vie de la population au cours de ces dernières années.

Les limites de l'humanitaire

En chiffres absolus, le budget mondial de l'aide humanitaire est en hausse constante - bien que ralentie - depuis dix ans et l'efficacité de cette aide s'est améliorée grâce à une meilleure coordination et de nouvelles technologies. Et pourtant, les fonds manquent cruellement pour répondre aux besoins humanitaires qui augmentent de manière exponentielle. Les ressources financières et les besoins évoluent donc à deux vitesses. Selon les estimations du Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU ([OCHA](#)), 52 millions personnes auraient besoin d'une assistance humanitaire en 2014 ce qui exigerait des ressources à hauteur de 17,19 milliards de dollars. Pourtant, en milieu d'année, ce budget global n'est couvert qu'à 33%.

En 2013, le monde a connu, pour la toute première fois, quatre crises simultanées de niveau trois (le niveau le plus élevé dans le système onusien) en Syrie, en République centrafricaine, au Soudan du Sud et aux Philippines, dont les trois premières sont loin de s'atténuer. Au contraire, la crise syrienne, qui vient d'entrer dans sa quatrième année consécutive, est en train de déstabiliser ses pays voisins, comme l'Iraq où des milliers de déplacés

Conseil de coordination du programme de l'ONUSIDA

Le Luxembourg est membre siégeant au Conseil de coordination du programme (CCP) de l'ONUSIDA pour l'année 2014. Il représente sa circonscription qui regroupe la Belgique, les Pays-Bas, le Portugal et le Luxembourg.

Le premier CCP 2014 s'est tenu du 1^{er} au 3 juillet 2014 à Genève. Les points saillants à l'ordre du jour étaient : la riposte au sida dans l'agenda de développement de l'après-2015, l'épidémie du sida auprès des jeunes et adolescents, la revue à mi-parcours du Cadre unifié du budget, des résultats et des responsabilités de l'ONUSIDA (UBRAF, instrument guidant le travail de l'ONUSIDA et des organismes co-parrains), ainsi qu'un segment thématique consacré à la protection sociale.

Les décisions prises œuvrent pour une forte intégration de la riposte au sida dans l'après-2015, non seulement sous l'objectif santé, mais également avec des indicateurs tenant compte du VIH/sida sous plusieurs objectifs clés, reflétant ainsi compte son caractère multisectoriel. L'Australie, Présidente du Conseil en 2014 a été mandatée de transmettre les décisions prises par le CCP au Président de l'Assemblée générale de l'ONU, au Secrétaire général, ainsi qu'aux co-facilitateurs du Groupe de travail ouvert sur les objectifs de développement durable.

**Direction de la
coopération au
développement et de
l'action humanitaire,
ministère des Affaires
étrangères et
européennes**

6, rue de la Congrégation
L-1352 Luxembourg
+352 24 78 23 51
+352 46 38 42
Info.cooperation@mae.etat.lu

Retrouvez-nous sur le Web:
<http://cooperation.mae.lu>
www.cooperation.lu

*Pour vous désinscrire de News!
la newsletter de la Coopération
luxembourgeoise envoyez
« désinscrire » à
info.cooperation@mae.etat.lu*



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes

Direction de la coopération
au développement et
de l'action humanitaire

internes s'ajoutent aux réfugiés syriens. Tous les pays de la région sont fragilisés par la pression exercée par les réfugiés de Syrie sur les infrastructures sociales, le système médical et la gestion de l'eau et des déchets.

Au Mali, en RCA, au Soudan du Sud ou encore au nord-est du Nigéria, les crises alimentaires s'ajoutent aux conflits persistants et à l'érosion continue des services de base. Le Soudan du Sud, qui a pris la relève de la Somalie en tant que tête de liste dans l'index annuel des Etats fragiles de 2014, risque de faire face à une famine au cours des prochains mois. Dans ce pays, les opérations humanitaires sont rendues particulièrement difficiles par les affrontements ouverts et la saison des pluies qui rend impraticables les routes vers les régions plus éloignées. Un effet secondaire de ces crises complexes est l'explosion des coûts opérationnels grevant davantage les budgets humanitaires. En effet, le coût par personne des interventions humanitaires a continuellement augmenté au cours des dernières années.

Face à la multiplication des crises, comment allouer les fonds de manière équitable ? Faut-il prioriser les crises oubliées au Yémen, en Erythrée ou au Pakistan ? Ou faut-il décider sur base du nombre de personnes en danger de mort ? Ou comparer les résultats des organisations humanitaires ?

Une nouvelle approche est censée mettre fin aux crises récurrentes et s'attaquer aux causes structurelles des besoins humanitaires: un mélange entre « renforcement de la résilience » et « réduction des risques de catastrophes ». Il s'agit d'investir dans les capacités d'une personne ou d'une communauté d'analyser ses risques, de résister à un choc externe, de s'en relever, de s'y adapter. Investir dans la prévention revient 4 à 7 fois moins cher que de répondre à une urgence. Cependant, vu l'envergure des besoins en aide d'urgence, il est actuellement difficile d'allouer des fonds humanitaires à des mesures de résilience, au détriment d'opérations « life-saving ». Il devient donc de plus en plus urgent de mobiliser des fonds de développement pour financer des programmes de résilience et de réduction des risques au bénéfice des plus vulnérables.



Camp de réfugiés Domiz (Irak)